

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	80 (1935)
Heft:	12
Artikel:	Les services de renseignements, de liaison et de transmissions dans le régiment d'infanterie
Autor:	Koelliker
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-341662

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les services de renseignements, de liaison et de transmissions dans le régiment d'infanterie¹

MATÉRIEL DE S. R. POUR LE R. J.

Dans ce domaine, autant dire que rien n'existe, et reconnaître que, sans la contribution personnelle des of. rens. et des caisses d'ordinaire, le travail du S. R. tel qu'il a été étudié ici, c'est-à-dire tel qu'il est prévu dans le *Service en campagne*, est absolument impossible.

Quel est le matériel de corps qu'à la mobilisation le R. touche pour le S. R.? — La lunette à ciseaux, c'est tout! Les jumelles, s'il y en a, sont touchées par les bat., les cartes doivent être l'objet d'une commande spéciale faite avant la mobilisation, tout le matériel de dessin est fourni par les of. rens., etc. Si ce système est à la rigueur utilisable dans un cours de répétition de 13 jours, il ne l'est certainement pas dans une période de mobilisation prolongée. Quand le matériel « civil » fourni par les of. rens. sera épuisé, comment sera-t-il remplacé?

Voici l'énumération du matériel nécessaire au fonctionnement du S. R., qui le plus tôt possible doit devenir du matériel de corps.

Equipement personnel.

On ne peut pas demander aux hommes du S. R. (je ne parle pas du S. trm. cp.) d'être mobiles dans le terrain et sans cesse en activité, et les charger aussi lourdement que

¹ Lire la première partie de cette étude dans notre double livraison d'octobre-novembre 1935. (*Réd.*)

le combattant, qui passe, tout compte fait, une bonne partie de son temps sur le ventre. Les hommes du S. R. ne doivent pas avoir à porter leur sac, mais seulement le sac à pain contenant la gamelle. Leurs sacs sont véhiculés par les fourgons d'E.-M. R. ou Bat.

Le sac à pain ainsi organisé est porté sur le dos (et non pas au côté) au moyen de courroies de charge, qui le plaquent au dos de l'homme. Cet équipement que j'ai expérimenté lors des manœuvres de div. en 1930 déjà, donne pleine satisfaction. Il est léger, fixe et silencieux. — Les hommes portant la lunette à ciseaux fixent le sac à pain sur la « hotte ». — Il faut donc :

	<i>R. à 3 Bat.</i>	<i>R. à 2 Bat.</i>	
(of. déduits)	81	54	courroies de charge.

Les of. rens. bat. doivent également charger leur sac sur le fourgon E.-M.

Les hommes des groupes de commandement (S. trm. cp.) ont la tenue du combattant. Le transport de leurs sacs par la cp. n'est guère possible. Ces hommes peuvent supporter d'avoir moins d'allégements que ceux du S. R. car leur activité est moins considérable du fait des distances plus réduites.

Le personnel de liaison des cp. (le sof. li.) a, pour les mêmes raisons que ci-dessus, la tenue du combattant. Cependant les of. li. bat. doivent avoir leur sac chargé sur le fourgon E.-M., comme les of. rens.

Matériel de P. C. — Quartier du renseignement.

C'est essentiellement du matériel de bureau qu'on peut transporter dans l'ancienne sacoche d'ordonnance d'officier, que les aspirants touchaient jusqu'en 1925. Elle est portée au ceinturon par le secrétaire de P. C. et le secrétaire de P. obs. et contient :

1 planchette en bois contre-plaquée, 5 à 6 mm. d'épaisseur, avec des punaises, pour fixer la carte et le calque de situation.

1 classeur, à pinces (ne nécessitant pas la perforation des feuilles, système « Météor »), avec couverture en presspann (pour mieux résister à l'eau). Ce classeur sert à maintenir l'une sur l'autre les feuilles de calque et de carbone nécessaires à l'établissement simultané de plusieurs exemplaires d'un même croquis. — En vue de suppléer au manque de raideur de la couverture, et permettre le travail en plein champ, il faut :

1 sous-main, en presspann de 1 mm. d'épaisseur et de format ($13 \frac{1}{2} \times 21$) approprié à la couverture du classeur lorsque ce sous-main est pris dans les pinces du classeur. — Pour que les ongles de la main droite ne maculent pas les copies pendant qu'on calque, il faut en plus :

1 second sous-main, de même matière que le premier, mais un peu plus étroit ($11 \frac{1}{2} \times 21$), pour qu'il puisse trouver place dans le classeur fermé, alors qu'il n'est qu'appuyé contre les pinces.

1 enveloppe jaune, forte ($14 \frac{1}{2} \times 22$), contenant des feuilles de papier calque, satiné, pour les calques de situation. (14×20).

1 enveloppe id., contenant des feuilles de carbone « Carbonum », pour faire les copies des calques de situation. (14×21).

1 enveloppe id., contenant les enveloppes-rapports officielles. Il est nécessaire que l'on ait de ces enveloppes si l'on veut avoir un contrôle quelconque de la rapidité des transmissions par courrier.

Les trois enveloppes que je viens de spécifier ont pour but d'accélérer le travail, parce que chaque chose a ainsi sa place.

Tout le matériel ci-dessus énuméré est au format de la sacoche (15×21 cm.).

2 crayons de couleur (bleu et rouge), à mine mince et dure « Stabilo », pour le dessinateur.

1 crayon rouge et bleu, à l'intention du secrétaire, pour la numérotation des pièces entrantes et sortantes. Le secrét-

taire et le dessinateur n'ont ainsi pas à emprunter du matériel à autrui, ce qui est un gain de temps.

1 *crayon noir dur*, servant à décalquer croquis ou rapports, pour le dessinateur.

1 *crayon noir mi-dur*, pour le secrétaire (inscriptions dans le journal).

1 *gomme à crayon*, plate.

1 *planche des signes conventionnels* (L. K. Sarial, Lausanne).

1 *double décimètre*.

1 *cadre gradué*, pour la lecture rapide et précise des coordonnées (modèle Mars N° 168).

1 *bloc-notes*, sans impression, format de poche pour des notes rapides à prendre, liste des besoins en renseignements, etc.

1 *bloc-rapport*, avec impression, en papier pelure et avec carbones (modèle Mars N° 1), pour l'établissement des rapports et bulletins de renseignements en plusieurs exemplaires.

(Les blocs-rapports officiels sont inutilisables pour faire plusieurs copies, et c'est du gaspillage que de les employer pour prendre des notes.)

2 *Journaux de renseignements* (L. K. Sarial, Lausanne, formulaire officiel dans la 1. Div.) Pour le P. C. un de ces journaux est réservé; pour le P. obs. les deux sont employés alternativement.

1 *carte au 50 000*, dès qu'elle aura été éditée. En attendant, il faut 1 carte au 100 000 (carte tactique) et 1 carte au 25 000 (carte technique).

2 *pince* (par ex. : Modèle « Double Lever Clip » N° 21). L'une d'elles sert au classement des renseignements et l'autre au classement des ordres. Dans chacune d'elles on intercale une feuille de papier ou un dos de bloc-rapport pour séparer les « entrées » des « sorties ».

1 *boussole*.

1 *sitomètre*.

Tout le matériel ci-dessus est indispensable, si l'on veut un S. R. « qui marche ». A bon ouvrier, bon outil. C'est par

l'expérience que je suis arrivé à dresser cet inventaire. La dernière adjonction (la planchette) est le résultat du cours du R. J. 39 où j'ai vu que le dessinateur cherchait chaque fois à se procurer un bout de planche (ou une table) pour pouvoir y fixer la carte et le calque afin d'obtenir plus d'exactitude dans le relevé progressif de la situation. — On ne peut pas demander à l'of. rens. d'avoir ses renseignements constamment à jour, si ses collaborateurs n'ont pas auparavant en mains du matériel leur permettant de travailler vite et bien.

Mais ce n'est pas tout. Au quartier du renseignement on manipule énormément de papiers, rapports, ordres, cartes, calques, carbones, etc. Est-il nécessaire de dire que la manipulation du papier n'est pas possible sous la pluie ? Alors si l'on veut que le S. R. puisse fonctionner normalement par n'importe quel temps, il faut que le quartier du renseignement puisse s'abriter de la pluie, où que soit installé le P. C., c'est-à-dire même en rase campagne ou en pleine forêt. Chacun des quatre hommes du S. R. au P. C. (plus exactement les deux sof. remplaçants de l'of. rens., le secrétaire et le dessinateur de P. C.) doivent être munis d'un carré de tente avec accessoires. Ce qui donne :

<i>R. à 3 Bat.</i>	<i>R. à 2 Bat.</i>	
4	3	sacoches, équipées.
16	12	carrés de tente et accessoires.

En outre les deux remplaçants de l'of. rens. (les deux sof. au P. C.) doivent avoir chacun une paire de jumelles, qui servira aussi pour la lecture des signaux à grande distance.

<i>R. à 3 Bat.</i>	<i>R. à 2 Bat.</i>
8	6

paires de jumelles.

Matériel de P. obs.

1 *lunette binoculaire.* (On peut l'équiper avec une planchette portant la carte orientée et un index donnant la direction d'observation directement sur la carte.

1 sacoche équipée comme celle du P. C.

1 paire de jumelles, pour fouiller le terrain (chef P. obs.).

Pour le P. obs. R. :

1 seconde paire de jumelles pour la lecture des signaux à grande distance (avec un bat. ou une cp., par ex.).

R. à 3 Bat. R. à 2 Bat.

4	3	lunettes binoculaires.
4	3	sacoches équipées.
5	4	paires de jumelles.

Matériel personnel des hommes.

Blocs-notes et crayons. — Tous les hm. et sof. du S. R., sans exception, doivent pouvoir toucher un bloc-notes, format de poche et un crayon noir. Ces blocs-notes servent à noter les messages à recevoir et à déchiffrer avant de donner quittance de la dépêche.

On donne de ces mêmes blocs aux signaleurs du R. (sof. et hm.). On peut alors leur retirer les blocs spéciaux qu'ils reçoivent et qui sont plutôt prévus pour les transmissions entre hauts commandements que dans le cadre du R.

R. à 3 Bat. R. à 2 Bat.

pour le S.R.	81	54
pour les signaleurs	26	26
	107	80 blocs-notes et crayons noirs.

Fanions et lampes de poche. — Tous les ag. trm. S. R., plus le secrétaire et le signaleur du P. obs. doivent avoir une paire de fanions et une paire de lampes de poche.

Les fanions, sont ceux — rouge et blanc — fournis par les arsenaux. Ces fanions sont très utiles. Nous avons signalé, avec ce moyen, à des distances même supérieures à 2 km. Il est nécessaire de les rendre rigides par une baguette fixée dans le grand axe du fanion.

Les lampes de poche sont celles que les officiers touchent à l'arsenal. Il faut évidemment les considérer plutôt comme

un moyen de secours que comme un matériel propre de signalisation.

Néanmoins avec ce matériel dit de secours, j'ai fait signaler à une distance de 1500 m. et la lecture était encore possible à l'œil nu. Cela montre qu'il peut déjà rendre de précieux services.

	<i>R. à 3 Bat.</i>	<i>R. à 2 Bat.</i>	
ag. trm. S.R. R.	17	8	
ag. trm. P. obs. R.	2	2	
secrét. et sig.P.obs.R.	2	2	
ag. trm. S.R. Bat.	30	20	
secrét. et sig.			
P. obs. Bat.	6	4	
	<hr/> 57	<hr/> 36	paires de fanions et paires de lampes de poche.

(Le S. trm. cp. doit aussi être en partie équipé avec fanions et lampes de poche, de façon que la transmission optique puisse fonctionner à tous les échelons. Deux hommes par groupe de commandement de cp. sont suffisants, car la trm. optique entre cp. et sct. peut se faire, de jour, avec les mains vides ou avec deux casques. De nuit il n'est pas indiqué de signaler par lumières si près du front. On a donc par bat. à 3 cp. fus. ou car.: *6 paires de fanions et de lampes de poche.*)

Code chiffré. — Tout le personnel qui peut être régulièrement ou accidentellement appelé à recevoir un message optique (donc chiffré) doit être possesseur du code chiffré, sinon il ne peut pas quittancer le message (cette opération ne pouvant se faire qu'après déchiffrage) et les transmissions ne marchent pas. Il faut au total :

	<i>R. à 3 Bat.</i>	<i>R. à 2 Bat.</i>	
person. S.R. au total	85	57	
signaleurs (blinkers)	26	26	
of. tf.	<hr/> 1	<hr/> 1	
	112	84	codes chiffrés.

Le S. trm. cp. ainsi que tous les officiers de la troupe doivent aussi posséder le code chiffré, soit pour donner ou pour recevoir les messages. Cela représente par bat. :

$$\begin{array}{rcl}
 \text{S. trm. Cp. } 4 \times 9 & = & 36 \\
 \text{of. de la trp. (approx.)} & & \underline{26} \\
 & & 62 \quad \text{Codes chiffrés.}
 \end{array}$$

Cartes topographiques. — Outre les cartes prévues dans les sacoches (qui servent essentiellement à l'exécution des croquis et des calques de situation, et doivent être conservées en parfait état), il est nécessaire d'avoir au S. R. un certain nombre de cartes de poche, utilisées pour l'orientation. Il faut en donner aux cadres et aux chefs de P. obs., plus une pour 4 hommes.

(Les téléphonistes et signaleurs touchent aussi les cartes qui leur sont nécessaires.)

	R. à 3 Bat.	R. à 2 Bat.
of. rens.	4	3
remplaçants of. rens.	8	6
chefs de P. obs.	4	3
1 par 4 hm. restants		
(69 : 4 =)	$\frac{17}{33}$	$\frac{(45 : 4 =) \underline{11}}{23}$
		cartes 1 : 50 000.

(Le S. trm. cp. reçoit des cartes selon les mêmes proportions, soit : 1 pour le chef de la set. de commandement, 1 pour le sof. li. et 2 pour les hommes, au total 4 cartes par cp., ce qui fait par bat. à 3 cp. fus. ou car. : *12 cartes*.)

Récapitulation de tout le matériel nécessaire au S. R. d'un régiment d'infanterie :

	R. à 3 Bat.	R. à 2 Bat.
81	courroies de charge	54
8	sacoches (vides)	6
(4)	pour P. C.	(3)
(4)	pour P. obs.	(3)
16	carrés de tente	12
16	sachets de tente	12

<i>R. à 3 bat.</i>		<i>R. à 2 Bat.</i>
13	paires de jumelles	10
(8)	pour P. C.	(6)
(5)	pour P. obs.	(4)
4	lunettes binoculaires	3
115	blocs-notes sans impression (10 × 14)	86
(81)	pour personnel S. R.	(54)
(26)	pour signaleurs (blinkers)	(26)
(8)	pour sacoches	(6)
115	crayons noirs mi-durs	86
(81)	pour personnel S. R.	(54)
(26)	pour signaleurs (blinkers)	(26)
(8)	pour sacoches	(6)
	Autre contenu des sacoches :	
8	crayons noirs durs	6
8	» bleus « Stabilo »	6
8	» rouges « Stabilo »	6
8	» rouge et bleu (grosse mine)	6
8	planchettes (15 × 21)	6
8	classeurs Météor (15 × 21)	6
8	sous-main presspann (13 ½ × 21)	6
8	» » (11 ½ × 21)	6
24	enveloppes jaunes, fortes (14 ½ × 22)	18
160 env.	feuilles papier calque satiné (14 × 20)	120 env.
160 env.	» de « Caribonum » (14 × 21)	120 env.
160 env.	enveloppes-rapports	120 env.
8	gommes à crayon, plates	6
8	pl. Signes conventionnels (L. K. SARIAL Lausanne)	6
8	doubles-décimètres	6
8	cadres gradués (Mars No. 168)	6
8	blocs-rapports (Mars No. 1)	6
16	Journaux des renseignements (L. K. SARIAL Lausanne)	12
16	pinces « Double Lever Clip No. 21 »	12
8	boussoles	6
8	sitomètres	6
57	paires de fanions	36
(19)	pour ag. trm. S.R. R.	(10)
(2)	pour secrétaire et signaleur P. obs. R.	(2)
(30)	pour ag. trm. S.R. Bat.	(20)
(6)	pour secrétaire et signaleur P. obs. Bat.	(4)

Idem, mais avec : Lampes de poche

	<i>R. à 3 bat.</i>	<i>R. à 2 bat.</i>
112	Codes chiffrés (L.K. SARIAL Lausanne)	84
(85)	pour personnel S.R. (y c. officiers)	(57)
(26)	pour signaleurs (blinkers)	(26)
(1)	pour officier du téléphone	(1)
41	cartes 1 : 50 000	29
(4)	pour les of. rens.	(3)
(8)	pour les remplaçants of. rens.	(6)
(4)	pour les chefs de P. obs.	(3)
(17)	pour les hommes du S. R.	(11)
(8)	dans les sacoches	(6)

Matériel pour le S. trm. Cp. — par bat.

27 blocs-notes sans impression (10 × 14)
 27 crayons noirs mi-durs,
 6 paires de fanions,
 6 paires de lampes de poche,
 62 Codes chiffrés,
 12 cartes 1 : 50 000.

Remarques. — On peut, en attendant que ce matériel soit fourni par l'armée, se le procurer de la façon suivante. Les fanions sont fournis par les arsenaux. On leur en fait la commande avant le cours. Les fanions manquants sont empruntés aux cp. L'arsenal peut également livrer un certain nombre de lampes de poche, ainsi que des courroies de charge. Des sacoches d'ordonnance, on en trouve facilement à emprunter 6 ou 8 à des officiers, qui n'en ont du reste aucun emploi. Les carrés de tente sont obtenus sans difficulté à l'arsenal. Le reste du petit matériel, on l'achète dans le commerce, et les frais que cela occasionne se montent à environ 15 francs par cp., ce qui est minime. Ce matériel est retiré à la fin du service et reste en dépôt dans les caisses d'E.-M. C'est le système qui a été appliqué sans difficulté au R.J. 39, dont le cdt. tenait à avoir un S. R. bien organisé et, par conséquent, bien équipé.

Je n'ai pas parlé des cycles. C'est bien le moyen de locomotion le plus approprié au travail de l'of. rens., assez rapide et peu encombrant. Lors de grandes manœuvres, les

régiments touchent quelques cycles. Ce nombre sera plus grand avec la nouvelle organisation. Ce matériel peut rendre service si la manœuvre est axée dans le sens des routes, lors de déplacements de P. C. par ex. Leur besoin ne se fait pas beaucoup sentir lorsqu'on travaille avec les transmissions optiques, et il ne serait pas recommandable de s'embarrasser au S. R. d'un trop grand nombre de cycles, cas de brouillard excepté. Ils seront en général plus utiles au service de liaison.

L'INSTRUCTION.

L'instruction du S. R.

Dans le S. R., le fait caractéristique et dominant est que l'homme doit travailler seul, sans être commandé, et généralement à grande distance de son chef. Il sait qu'il n'est pas vu. Il ne doit pas en profiter. Il doit faire son devoir, remplir sa *mission personnelle*; en un mot, il faut que l'homme du S. R. ait une mentalité de chef. Il s'agit pour l'of. rens. de la lui donner.

La première condition pour atteindre ce but, est d'avoir un personnel de choix, tant au point de vue moral qu'au point de vue intellectuel. Dans les R. ou les bat. dont le cdt. sait ce que peut être pour lui le S. R., cette condition est facile à remplir. Elle est la résultante d'un ordre concernant le « recrutement » du personnel S. R., et les cdt. de cp. doivent, malgré les regrets qu'ils pourraient avoir, se séparer de leurs meilleurs éléments, à défaut de quoi il manquerait à l'of. rens. la base essentielle sur laquelle il devrait pouvoir construire.

L'of. rens. a maintenant, je l'admet, un personnel soigneusement choisi. Il s'agit pour lui de le former, de l'éduquer, bien plus que de l'instruire. Cette *éducation*, dont le but est très différent de ce qu'il est pour le reste de la troupe, nécessite une méthode qui n'a pas sa pareille dans le reste de l'infanterie.

Le dressage formel est pour ainsi dire inexistant. Il n'y a guère que la mémorisation et l'exécution des signes sémaphoriques qui pourraient être l'objet d'un drill, et encore. On ne peut pas instruire au commandement ou par mouvements la façon de faire les croquis ou de trouver un emplacement pour un poste d'observation. L'instruction formelle, au S. R., ne comprend que la position normale, le maniement de l'arme et les honneurs.

Le but de l'instruction spéciale est :

- 1^o de donner à l'homme le sentiment de sa responsabilité ;
- 2^o de le rendre juge des limites de sa liberté ;
- 3^o de lui inculquer le maximum d'exactitude, dans le temps, dans l'espace et dans les termes ;
- 4^o de développer son objectivité. L'homme doit s'astreindre à ne jamais rien interpréter. Parler d'un groupe, quand on a vu 6 ou 8 hommes, c'est interpréter (dans le S. R. le seul qui interprète, c'est l'of. rens.) ;
- 5^o de développer la personnalité de l'homme (afin de pouvoir l'utiliser), et détruire ce que son éducation militaire antérieure pourrait lui avoir communiqué de machinal. Dans le S. R., il ne faut pas tant de réflexes ; il faut du raisonnement.

C'est là le travail spécial d'éducation qui incombe à l'of. rens. et pour lequel il ne trouve de « directives » nulle part.

L'instruction individuelle, spéciale au S. R., est assez compliquée du fait du grand nombre de spécialités devant être instruites simultanément et dans un délai minimum. Il faut que dès la seconde semaine du cours de répétition, l'instruction du S. R. soit terminée, tandis que celle de la troupe n'est pas considérée comme telle. En effet, dans un exercice de bat., ou même dans les manœuvres, on admet qu'une telle phase n'a pas marché et on la recommence, parce qu'on est là pour s'instruire. Mais si dans une telle phase le S. R. n'a pas marché, on le condamne, mais on ne recommence pas. Le S. R. n'est pas là pour s'instruire, il

est là pour fonctionner. Et ce que je dis du S. R. est tout aussi vrai pour le S. trm. et le S. li.

Les différents spécialistes à instruire simultanément sont :

- a) les hommes en tant que coureurs,
- b) les mêmes hommes en tant que signaleurs (à bras),
- c) les observateurs,
- d) les dessinateurs,
- e) les secrétaires de P. C. et de P. obs.,
- f) les sof. 1^{ers} remplaçants de l'of. rens. : organisation de P. C.,
- g) Les sof. 2^e remplaçant de l'of. rens. : installation des trm.,

En outre, si l'of. rens. veut pouvoir faire face à toutes les situations, il faut que son personnel soit interchangeable dans la plus grande mesure possible, ce qui fait que tous les hommes doivent connaître les sept spécialités ci-dessus.

Après quoi, il importe que tous reçoivent une *instruction collective* portant sur :

- h) lecture de la carte et connaissance du terrain ;
- i) éléments de tactique, stationnement, mouvement, offensive, défensive, retraite, feu ;
- j) les fronts, les intervalles et les distances entre P. C., dispositif ;
- k) le but du S. R., du S. li. et du S. trm. La collaboration de ces trois services ;
- l) les différentes formes d'intervention de ces trois services selon les situations tactiques ;
- m) les sources, les organes et les besoins de renseignements ;
- n) le choix des emplacements et l'utilisation du terrain pour les différentes spécialités du S. R.

Etc.

Ensuite vient l'*instruction du fonctionnement* du S. R. Elle se fait dans le terrain et dans le cadre du R., et en particulier dans les situations suivantes :

- o)* le schéma formel, sur distances réduites ;
- p)* la défensive ;
- q)* les avant-postes (de nuit) ;
- r)* le combat de rencontre ;
- s)* la stabilisation ;
- t)* l'attaque ;
- u)* la retraite.

Ces exercices se font sans la troupe. Exception faite pour le premier (lettre « O »), les situations particulières sont données, les P. C. sont situés à leurs emplacements réels, avec distances et intervalles normaux. Une seule entorse est faite à la tactique en ce sens que toutes les unités sont engagées ; il n'y a aucune réserve nulle part. On spécifie bien que c'est dans un but d'instruction accélérée, le S. R. ne fonctionnant pas pour les troupes en réserve.

Plan de travail (C. R.).

Pour faire l'éducation, l'instruction individuelle, l'instruction collective et celle du fonctionnement, l'of. rens. dispose de quatre jours, éventuellement quatre jours et demi, lorsque de la première semaine du cours on a déduit le jour de marche sur le lieu de stationnement, l'installation des cantonnements, le tir d'essai, l'inspection d'armes, les inspections, etc. Cette triple instruction doit donc se faire à doses concentrées.

L'éducation se répartit sur les quatre jours et demi.

L'instruction individuelle et l'instruction collective réunies doivent se faire en un jour et demi. C'est expérimentalement prouvé.

L'instruction du fonctionnement dispose donc de trois jours au maximum ; dès le début de la seconde semaine, le S. R. travaille avec la troupe. Si l'on disposait de plus de temps avant cette collaboration, c'est l'instruction du fonctionnement qui devrait en bénéficier. Voici pourquoi.

Il est illusoire de vouloir pousser trop loin l'instruction individuelle spéciale du S. R.. Instruire dans un terrain

les signaleurs, pour leur compte, dans un autre terrain les observateurs, ailleurs les secrétaires et les dessinateurs, etc., chacun de ces spécialistes travaillant « dans le vide », c'est fausser dès le départ l'idée que l'homme doit se faire de sa fonction.

Ce que l'of. rens. doit faire, s'il veut réussir en manœuvres, c'est après un jour et demi d'instruction « formelle », lancer son monde dans le terrain, avec une situation tactique donnée et bien étudiée, et faire tout de suite fonctionner le mécanisme de son service. Alors... il se passe ceci : c'est un beau désordre ! Rien ne marche, parce que chacun est désorienté de se trouver isolé dans le terrain, séparé des autres par des obstacles naturels que son imagination n'avait pas prévus. On oublie facilement l'exécution de sa tâche, faute de routine. Seulement tout ça se passe « en famille, dans l'intimité ». Les cdts. de la troupe n'en savent rien, et ne jugent pas. Qu'importe, on fait du bon travail. Car le résultat de cet exercice est surprenant. L'of. rens. qui a choisi une situation défensive, où tout demeure stationnaire, a le temps de faire la tournée de tous ses hommes, de se rendre compte exactement de ce qui ne joue pas et de corriger. De leur côté, les hommes « vivent » les conséquences de leurs fautes ou de celles de leurs camarades ; ils en discutent, ils raisonnent, ils s'inscrivent. C'est tout simplement du contrôle mutuel, mais à grandes distances. Mais surtout, les hommes se rendent compte à quel point ils sont solidaires les uns des autres, ils saisissent d'un coup qu'ils sont des rouages qui doivent tous s'engrener, qu'ils sont les acteurs d'une même scène et que si chacun ne donne pas sa réplique juste et au bon moment, toute la scène est compromise. Cet exercice prend une demi-journée.

Puis l'of. rens. fait un nouvel exercice d'une demi-journée, dans le cadre du R. Autre terrain, autre situation. Par ex. : rencontre, puis stabilisation. (Il ne faut pas répéter un exercice, c'est du temps perdu. On corrige tout ce qu'on peut en cours d'exécution, et c'est tout. L'exercice

suivant doit avoir un autre aspect, présenter d'autres difficultés, car le S. R. doit être entraîné à vivre dans l'imprévu.) Lors de ce second exercice d'ensemble, l'of. rens. s'aperçoit que tout marche presque correctement. Les hommes ont compris, et d'eux-mêmes, parce que ça les intéresse, ils s'efforcent de travailler le mieux qu'ils peuvent. Les fautes corrigées la veille ont disparu.

L'exercice suivant, qui prend un jour entier, est basé sur une situation d'attaque. C'est une des situations les plus difficiles pour le S. R., d'une part à cause des déplacements et de la modification du réseau des transmissions, d'autre part à cause du temps limité durant lequel chaque renseignement est valable.

Cet exercice est construit par phases, qui doivent se dérouler successivement. Il est soigneusement préparé comme tous les autres avant le cours de répétition. On fait jouer la première phase et on ne passe à la suivante que lorsque tout est au point dans la première. Il n'est pas nécessaire d'aller vite, l'essentiel c'est de ne rien laisser subsister d'incorrect. Le premier changement de phase est le plus difficile parce que c'est la première fois que les hommes travaillent dans une situation qui se modifie totalement. L'of. rens. prévoira donc, pour ce moment-là, le déplacement d'un ou deux P. C. de cp. seulement. Pour la phase suivante, deux ou trois autres P. C., graduant ainsi la difficulté pour arriver à la dernière phase, constituée par un bond en avant général et simultané de tout le dispositif du régiment, suivi de l'établissement immédiat de toutes les transmissions. La permanence des transmissions est un principe que l'of. rens. s'efforce de réaliser.

A la fin de cet exercice, on réunit les of. rens., leurs deux remplaçants, les dessinateurs de P. C. et les secrétaires de P. C. et de P. obs., et l'of. rens. fait le contrôle suivant. Il fait d'abord lire, dans l'ordre chronologique, les inscriptions faites dans les différents journaux de P. C. et de P. obs. On collationne tout et on remarque qu'un des journaux men-

tionne l'expédition d'un renseignement, mais que dans le journal du destinataire l'arrivée du renseignement ne figure pas. L'inverse se produit aussi. Manque de cohésion dans le travail de P. C. ou de P. obs. On voit que des renseignements inscrits arrivés dans un journal n'en sont pas ressortis. Oubli de diffusion. On remarque, en comparant les heures, que dans certaines circonstances la transmission des renseignements a été trop lente, etc. Après quoi, on compare les croquis et les calques de situation des différents échelons. Il y a par-ci, par-là des lacunes. Des renseignements parvenus sous forme littéraire ou optique n'ont pas été traduits graphiquement : l'image de la situation n'est pas complète. Pour finir, l'of. rens. R. commente et discute les conséquences de chaque faute constatée et leur influence sur le rendement du S. R. Il s'attache surtout à la considération du temps écoulé entre la naissance d'un renseignement, à l'avant, et son enregistrement au P. C. R., à travers les P. C. intermédiaires. On doit toujours songer que la diffusion, vers le haut, d'un renseignement certain doit être immédiatement consécutive à l'arrivée de ce renseignement.

Après cet exercice, il reste encore une demi-journée, ou une journée pour l'instruction avant le travail avec la troupe. Ce temps est employé à un nouvel exercice (qui sera court), par ex. situation de combat traînant. C'est un exercice de mise au point. Il est suivi d'une théorie de récapitulation et d'une discussion générale sur les expériences faites au cours des quatre exercices dont je viens de parler.

Il est évident que durant toute cette période d'instruction préparatoire, l'of. rens. n'a aucune occasion de faire son travail personnel d'étude du renseignement puisqu'il est lui-même l'auteur des situations. Ce travail, il commencera à le faire dans les manœuvres avec la troupe. En attendant, il ne s'occupe que de forger un outil de bonne qualité et de l'assouplir. Alors, il peut se mettre au service de son commandant et lui assurer une collaboration efficace.

Groupement pour l'instruction.

Le plan de travail que je viens d'exposer est basé sur l'instruction simultanée du S. R. du régiment entier, et c'est nécessaire pour une raison très simple. Si, normalement, l'of. rens. bat. ne dépend que de son cdt. bat. et non pas de l'of. rens. R., il n'y a, pratiquement, aucune cloison entre ces deux échelons. Il est certain, et j'ai insisté sur ce fait, que tout ce qui entre et qui sort du P. C. passe par le cdt., mais il est non moins certain que presque toujours le cdt., parce que les circonstances l'y contraignent, donne procuration à son of. rens. S'il ne le fait pas, il doit ou bien ne pas quitter le quartier du renseignement, ou bien s'exposer à ralentir d'une façon sensible la diffusion des renseignements et encourrir de ce fait les reproches mérités de son supérieur. Donc, pratiquement, tout se passe, « p. o. » bien entendu, entre of. rens., avec des messages adressés aux cdts. Entre régiment et brigade c'est différent parce que la densité du trafic est moindre. — En revanche, entre bat. et cp. c'est là la zone délicate parce qu'on se trouve entre deux services de structure différente : le S. R. et le S. trm. cp. Or, cette différence de structure, voulue par le règlement, ne doit pas apparaître en pratique. Il faut qu'il y ait soudure complète, laquelle est assurée, théoriquement, par le capitaine ; pratiquement, ce sera par le chef de la section de commandement, « p. o. ». Mais pour que cette soudure soit sans défaut, il faut communauté d'instruction entre S. R. et S. trm. cp.

A part cela, l'instruction du fonctionnement ne doit pas seulement être donnée au S. R., mais simultanément au S. li. et au S. trm. On a vu que ces deux derniers services étaient l'un un important auxiliaire, l'autre un subordonné du S. R. Leur fonctionnement individuel et isolé ne répond à aucune réalité. Les of. et sof. de liaison ne peuvent pas mieux comprendre comment leur activité s'emboîte dans celle du S. R. qu'en travaillant toujours avec lui, et non pas seulement accidentellement aux manœuvres. — Quant aux téléphonistes et signaleurs de régiment, leur subordination

n'a de rendement que si elle est fortement imprégnée de cette collaboration. Les hommes du S. trm. doivent se rendre compte qu'ils sont camarades de travail, et non concurrents, des agents de transmission du S. R. Inversement, les hommes du S. R. doivent apprendre expérimentalement que les téléphonistes travaillent à leur profit. Les téléphonistes ne sont ni des étrangers, ni des intrus. Pour arriver à cela, il faut que téléphonistes, signaleurs et S. R. collaborent dès le 2^{me} exercice de fonctionnement dont j'ai parlé plus haut. C'est un peu difficile pour les téléphonistes dont l'instruction technique n'est pas au point à ce moment-là, mais non impossible.

Ce mode d'instruction commune des trois services, renseignements, liaisons et transmissions, plus deux hommes par groupe de commandements de cp. a été appliqué au R. J. 39. Il a donné d'excellents résultats. Tout ce personnel forme une *compagnie administrative* indépendante, stationnée dans la même localité, avec son commandant, son sergent-major, sa cuisine, etc. Il est préférable que ce ne soit pas l'of. rens. R. qui en soit le commandant, de façon que déchargé des questions administratives, il puisse se donner entièrement à sa tâche de chef technique, qui est déjà assez lourde. Il est avantageux que cette cp. soit indépendante au point de vue subsistance. Cela permet à l'of. rens. R. de choisir ses terrains pour les exercices et de nourrir ses hommes sur place, à l'endroit qui lui convient.

Cours de cadres.

Le mieux c'est que les of. rens. y participent tous, en cette qualité, y compris l'of. tf. R. Au R. I. 39 nous avions en plus les of. li. bat., qui ont rendu de précieux services comme « instructeurs » auxiliaires du personnel S. R. (par ex. des agents de transmission) dans la première semaine du cours de répétition. Dans un cours de brigade, il est indiqué de réunir les of. S. R. et li. des deux régiments. On a ainsi l'unité de doctrine dans toute la brigade.

Durant le cours de cadres, les of. rens. mettent au point tous les détails d'instruction et de fonctionnement des

trois services, Rens., Li. et Trm. C'est essentiellement du « travail d'intérieur », fait d'après la carte. C'est du temps perdu que d'aller dans le terrain. Mieux ces officiers seront installés pour leur travail (toit, table, chaises) plus l'efficacité du cours de cadres sera grande. L'of. rens. R. pourra en particulier « dicter » les exercices de fonctionnement qu'il aura préparés avant le cours, et ses camarades traduiront cette dictée sous forme de calques de situation. Un seul calque sert au relevé de toutes les phases d'un même exercice. On attribue simplement une couleur différente à deux phases consécutives. Ces calques ne portent que les emplacements des P. C. de chaque phase (P. C. de cp., de bat. et de R.), des P. obs. R. et bat. et les transmissions techniques prévues (téléphone, signaux électriques).

Ainsi, les officiers des trois services sont prêts, d'une part à travailler la main dans la main (ce qui est une des premières conditions de succès) et d'autre part à mener l'instruction de leurs hommes droit au but. Au contraire, quand les of. rens. R. et of. tf. ne sont pas commandés pour le cours de cadres, mais font de la tactique générale et particulière dans le terrain avec les officiers de la troupe combattante, on perd 3 jours (au point de vué renseignements) et les of. rens. touchent leurs hommes sans avoir pu se préparer à leur tâche, qui est grande. Il s'ensuit un flottement inévitable et préjudiciable à l'instruction.

Exercice de démonstration.

Afin d'intéresser, par l'image, les officiers du régiment au fonctionnement simultané et à l'enchevêtrement des trois services, renseignements, liaison et transmissions, l'of. rens. R. monte à leur intention (avec approbation du Cdt. R.) un exercice de démonstration. Cet exercice se fait sur distances réduites, en terrain nu de 200 à 300 m. de côté. Il se passe dans le cadre du régiment, avec situation tactique donnée, et démontre les cas de transmissions qui se présentent (tf., signaux optiques, blinkers et fanions, coureurs), les moyens de recherche de renseignements

(observation, exploration), comment et à quelle vitesse se fait le trafic des renseignements selon le moyen de transmission employé, comment travaillent les of. rens., le recouplement, la diffusion, l'activité des agents de liaison, etc. L'exercice comprend une cinquantaine « d'opérations », qui s'enchaînent logiquement et se déroulent l'une après l'autre, au commandement. Chacune de ces opérations est expliquée et commentée par l'of. rens. R., qui pour cet exercice se tient vers les spectateurs et s'est fait remplacer au P. C. R.

Cet exercice procure aux officiers d'un régiment une vue d'ensemble, dans l'espace et dans le temps, qu'ils n'auront jamais la possibilité d'avoir autrement. Il en est de même pour les hommes (les exécutants), ce qui fait qu'au point de vue instruction, cet exercice est vivement recommandable.

CONCLUSIONS

La nouvelle organisation militaire va probablement mettre au point, et publier les « Instructions sur le Service de Renseignements » dont parle le Service en campagne de 1927. Ces instructions ne semblent pas devoir différer beaucoup de ce qui a été exposé dans cette étude, puisque cette dernière est entièrement fondée sur les textes officiels existants, que le système préconisé a été expérimenté avec succès et qu'il est déjà officiellement adopté par la 1^{re} division.

La seule inconnue c'est la question du matériel, dont personne ne semble se préoccuper, mais qui devra bien un jour ou l'autre être réglée, si l'on veut que les principes imposés soient exécutables. En attendant, cette question de matériel peut, heureusement, se résoudre à peu de frais.

Ce qu'il faut maintenant, c'est qu'on comprenne partout que le Service de renseignements *est* un auxiliaire indispensable à l'exercice du commandement, et qu'il *peut* offrir le rendement qu'on est en droit d'attendre de lui.

Plt. KOELLIKER.
Of. rens. R. J. 39.